



80km/h : Lettre ouverte à Emmanuel Macron

Fiche pratique publié le 12/12/2018, vu 3723 fois, Auteur : [Me Erika THIEL](#)

L'association 40 millions d'automobilistes a publié hier une lettre ouverte au Président de la République, sollicitant le renoncement du gouvernement à la mesure d'abaissement de la vitesse à 80km/h sur les routes secondaires.

L'association 40 millions d'automobilistes a publié hier une lettre ouverte au Président de la République, sollicitant le renoncement du gouvernement à la mesure d'abaissement de la vitesse à 80km/h sur les routes secondaires.

Tout en rappelant que les conducteurs français ne sont pas contre les règles relatives à la sécurité routière, cette lettre énonce que « les automobilistes ont eu le sentiment d'être méprisés par une élite politique coupée du monde, en rupture de contact avec eux ».

Elle précise en conséquence que « Le mouvement auquel vous devez faire face aujourd'hui est incontestablement né de l'automobiliste, né de la colère d'un matraquage de mesures de sécurité routière ou de sanctions financières sans cesse augmentées, d'augmentation de la fiscalité des déplacements. »

Elle rappelle que le 8 septembre 2017, l'association remettait au ministère de l'intérieur son « livre blanc pour la sécurité routière », présentant **21 propositions à mettre en œuvre d'urgence pour améliorer la sécurité des Français et sauver des vies sur la route.**

Sur la vitesse précisément, ce livre préconisait la mise en œuvre des mesures suivantes :

Thème 2 : VITESSE

4ème proposition

Abandonner le retrait de point sur le permis de conduire pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h commis hors agglomération.

5ème proposition

Instaurer une marge de tolérance additionnelle à la marge technique imposée sur les radars pour mieux cibler les comportements dangereux et rendre à nouveau acceptable le système de contrôle-sanction automatisé par l'opinion publique.

6ème proposition

Rendre systématique l'implantation des panneaux de signalisation routière de chaque côté de la chaussée pour une meilleure information des usagers de la route.

7ème proposition

Créer une police spécialement dédiée à la circulation routière pour permettre une présence constante dissuasive et l'interpellation des usagers en infraction faisant preuve d'un comportement

dangereux.

8ème proposition

Abandonner la mesure de délégation de la gestion des radars mobiles embarqués à des sociétés privées.

?

[+ D'ACTU SUR THIEL AVOCAT](#)